



## Electricité : une solution à notre portée

### Description

En France, les tarifs de l'électricité s'envolent. Pourquoi ? Tout simplement parce que la France applique bêtement les directives européennes.

Les directives européennes fixent le prix de l'électricité non pas en fonction du coût réel de production, mais en fonction du coût de production et d'approvisionnement le plus cher du marché.

Il s'agit de retenir le coût d'un Kwh produit par une centrale à gaz ou à charbon. Le coût d'un Kwh produit par nos centrales nucléaires est de l'ordre de 40 euros. Pourquoi payer 15 fois plus cher ?

Les espagnols et les portugais ont trouvé la solution : ils s'affranchissent des règles européennes concernant le prix de l'électricité.

En suivant la même règle que les espagnols et les portugais, la France retrouverait ses tarifs du début 2021, et mettrait fin à toutes ces envolées de charges factices.

De nombreuses entreprises sont actuellement pénalisées par le coût exorbitant des nouveaux tarifs d'électricité.

Une pâtisserie strasbourgeoise a vu sa facture d'estimation s'envoler de 1.000 %. Une autre entreprise, Le Parc des Cigognes, disposant de deux hôtels et employant 75 salariés en pleine saison, a vu sa facture passer de 170.000 à 470.000 euros, ce qui l'a obligée dans un premier temps, à supprimer 50% de son activité et à fermer l'un de ses hôtels, en espérant ne pas compromettre la viabilité de l'ensemble de son entreprise.

Même en sachant tout cela, E.Macron et ses équipes d'« experts » de Bercy persistent à sacrifier le pays en s'appuyant sur les directives européennes, entraînant la fermeture de nombreuses entreprises. Moins d'entreprises, c'est moins de salariés, de sous-traitants, de fournisseurs, moins de pouvoir d'achat, et à terme moins de recettes pour l'Etat...

Que cela plaise ou non à la Commission Européenne, et notamment aux allemands qui y font la loi, la France n'a qu'une échappatoire : sortir de ces directives mortifères.

Plus elle attendra, plus elle condamnera ses entreprises.

## **Chanoine**

### **Categorie**

1. Économie

### **date créée**

18 janvier 2023